



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES YVELINES

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1er juillet 1901

No D'ENREGISTREMENT 6.123

ENTRAINEMENT DES JEUNES 2023-2024

FLEURET : M9 - M11 - M13 - M15

	DATES	ARMES	M9	M11	M13 et M15
1 ^{er} ENTRAINEMENT DES JEUNES	Samedi 16 décembre 2023 Trappes	FLEURET	Convocation : 13 h 00 Scratch : 13 h 15	Convocation : 10 h 30 Scratch : 10 h 45	Convocation : 14 h 00 Scratch : 14 h 15
2 ^{ème} ENTRAINEMENT DES JEUNES	Dimanche 04 février 2024 Trappes	FLEURET	Convocation : 13 h 00 Scratch : 13 h 15	Convocation : 10 h 30 Scratch : 10 h 45	Convocation : 14 h 00 Scratch : 14 h 15
3 ^{ème} ENTRAINEMENT DES JEUNES	Samedi 02 mars 2024 Trappes	FLEURET	Convocation : 13 h 00 Scratch : 13 h 15	Convocation : 10 h 30 Scratch : 10 h 45	Convocation : 14 h 00 Scratch : 14 h 15
CRITERIUM DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES	Dimanche 26 novembre 2024 St-Cyr l'Ecole	FLEURET	Convocation : 10 h Scratch : 10 h 30	Convocation : 8 h30 Scratch : 9 h	M13 : 12h Scratch : M15 : 13h Scratch :

- ❖ **Engagement** : 20 € ou un chèque à l'ordre du C.D.E. 78, pour les 3 séances à remettre lors de la 1^{ère} séance. 20 € pour l'épreuve par équipes.
- ❖ Si absent au 1^{er} EDJ : 15 € pour le 2^{ème} et le 3^{ème} EDJ ; si absent aux 2 premiers EDJ : 10 € pour le 3^{ème} EDJ.



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES YVELINES

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1er juillet 1901

No D'ENREGISTREMENT 6.123

❖ **Adresse** : Gymnase BROUSTAL, 6 avenue Ludwig Van Beethoven 78190 Trappes et Complexe sportif Pierre Mazeaud, rue de Lattre de Tassigny 78210 St-Cyr l'Ecole (épreuve par équipe).